

Compte-rendu du conseil d'administration du 18 mai 2018

1) Approbation du compte-rendu du conseil du 16 mars 2018

Les administrateurs approuvent le compte-rendu à l'unanimité.

2) Présentation des comptes 2017 par le commissaire aux comptes

Monsieur Tesson présente les comptes de l'exercice 2017 en vue de l'assemblée générale. Les comptes font ressortir un résultat excédentaire de 3 000 euros. Une fois les cotisations reversées à l'AMF nationale il reste 225 000 euros à l'AMF44. La subvention du conseil départemental de 78 000 euros est maintenue. Les recettes de formation couvrent les frais des intervenants. Les dépenses de l'agenda sont couvertes par les recettes des partenaires. Les charges d'exploitation s'élèvent à 358 000 euros. Les produits et les charges sont proches du budget voté par l'AG en 2016.

Les administrateurs donnent leur accord pour la présentation des comptes 2017 à l'AG.

3) Présentation du projet de budget 2019

Madame Cauchie trésorière au vu des résultats de l'exercice 2017 propose de ne pas augmenter les cotisations pour l'année 2019. En effet, compte tenu de l'augmentation de la population dans notre département mécaniquement le budget de l'AMF44 augmente. Le conseil départemental maintient sa subvention de 78 000 euros. Si le conseil départemental supprimait sa subvention cela ferait 6 centimes de plus par habitant au niveau de la cotisation des communes.

Ainsi, le budget qui reste à l'AMF 44 serait de 232 000 euros pour 2019.

Les autres produits bougent peu pour 2019.

Les administrateurs donnent leur accord sur la proposition de budget pour 2019 et pour maintenir la cotisation pour les communes et les EPCI au même niveau qu'en 2017 et 2018.

Le commissaire aux comptes précise que la situation financière de l'AMF 44 est saine au 31 décembre 2017. La trésorerie est élevée afin de pouvoir régler les dépenses en début d'année avant que les subventions des communes rentrent et pour pouvoir régler la cotisation à l'AMF nationale avant le 30 juin et ainsi bénéficier de la ristourne de 7,5%.

4) Préparation de l'Assemblée générale 2018 à Sucé sur erdre

Le Président informe que Madame Gourault ministre sera présente et propose de préparer les questions pour la ministre avant sa venue.

5) Point sur les rencontres du Président

- Le Président rencontre les parlementaires en préfecture cet après-midi , divers sujets seront abordés avec la préfète
- Le Président a rencontré Territoires 44 avec Patrick Baleyrier. Les administrateurs trouvent que leur positionnement est politique.

- Le Président a rencontré Polleniz et sera présent à leur AG. Mr Ouvrard suit le FDGDON et est présent à leur conseil d'administration.
- Le Président a rencontré le Président du TGI pour l'accès au droit et la mise en place d'une semaine de l'accès au droit en octobre avec une dizaine de communes sur le territoire.
- Le Président va rencontrer les chasseurs.
- Le Président a rencontré Mr Boulanger le secrétaire général de la préfecture.

Mr Ouvrard a participé à la rencontre au sujet de la ZAD. Un travail de concertation est engagé sur le PLUi avec les associations la LPO et Bretagne vivante.

Les administrateurs souhaiteraient rencontrer les parlementaires lors d'un conseil d'administration.

Mr Alix s'inquiète de la politique migratoire avec les gens du voyage et les roms. Il trouve que l'Etat est absent. Mr Pras rappelle que Nantes Métropole travaille sur le sujet mais qu'avec l'Etat cela est compliqué car il ne joue pas son rôle.

Mr Ouvrard souhaite discuter sur le statut de l' élu local.

Mr Morilleau s'interroge sur la suppression de la TH et se demande quel avenir pour les finances des communes ?

Mr Chevalier s'inquiète de la présence médicale, il ressent une concurrence entre les territoires.

Le Président propose d'organiser une réunion à la rentrée avec les parlementaires.

6) Création d'une association foncière pour gérer les terrains agricoles et les friches en milieu rural

L'étude de la création d'une association foncière est en cours.

7) Point sur les réunions départementales et nationales

Mr Alix ira à la réunion du conservatoire des espaces naturels.

Mr Tobie accepte d'aller à la réunion sur l'habitat indigne.

Mme Moyon est présente à la DETR où les élus donnent leur avis. Le Président informe que les désignations à la DETR par l'AMF44 vont être revues pour une meilleure représentation du territoire.

Un fonds pour le développement de la vie associative a été créé et Mr Pras a été désigné pour être le représentant de l'AMF. Mr Perrion et Mme Moyon en font également partie.

Mr Perrion a participé au comité directeur de l'AMF du 21 mars dernier.

8) La journée nationale de l'accès au droit et le 40ème anniversaire des conciliateurs

Le 24 mai aura lieu la journée nationale de l'accès au droit au TGI.

Le 8 juin aura lieu le 40ème anniversaire des conciliateurs, l'AMF 44 est partenaire.

9) Questions diverses

- Point sur la FRAMEL : le nouveau président de la FRAMEL est Alain DILIS président AMF 53
- AG de soliha le 29 mai prochain. Mr Bréhier propose d'y participer
- Conseil départemental de prévention de la délinquance du 24 mai : Mr Tobie , Mr Alix et Mme Théveniau sont intéressés pour y participer. Réunion reportée au 25 septembre
- Conférence ligérienne sur l'eau le 29 mai / Mr Perrion et Mr Baleyrier seront présents.
- Université d'été sur la construction durable le 30 mai : Mr Ouvrard participera et interviendra au titre de l'AMF44
- Point sur les défibrillateurs : Mr Ouvrard a participé à la réunion de travail avec Mr Trillard et le SDIS44 affaire à suivre.

Le Président remercie les administrateurs de leur présence et lève la séance à 12H.